

Image not found or type unknown



Information sur l'après oqtf

Par **greite**, le **11/11/2009** à **16:35**

Bonjour,

Je vous écris pour savoir combien de temps dure le transfert d'un dossier d'une préfecture à une autre. Après mon oqtf, ayant perdu mon studio dans le département où j'ai reçu une oqtf lors du renouvellement de mon autorisation provisoire de séjour autorisant à travailler, j'ai réussi à refaire une nouvelle demande dans une préfecture d'un autre département où je réside actuellement quoique l'oqtf a été confirmée par le tribunal administratif.

Cordialement.

Eric..